



P 1707

ID 49-17

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Manuel FONDEUR

Luxembourg, le 15 décembre 2020

Objet : Votre demande de pétition publique 1707 – Criminaliser la prononciation du Takbir (= les mots allahu akbar) dans l'espace public

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 9 décembre 2020, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Votre demande de pétition continue à contenir des erreurs factuelles. En particulier, votre demande de pétition ne tient pas compte du caractère général et répandu de l'usage des mots « allahu akbar ». Par ailleurs, votre demande de pétition avance une interprétation trop limitative et unilatérale du coran pour étayer ses propos.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés